

Orléans

publique - 45000 Orléans - Tél. 02.38.78.73.34 - E-mail : agence.orleans@larep.com/Publicité et petites annonces : Alliance-Media, Tél. 02.38.78.73.22 ou 23

Un pique-nique en entrée d'autres actions anti-Arena

■ Le déjeuner sur l'herbe organisé contre le grand équipement que le maire veut construire en bord de Loire a attiré des habitants de toute l'agglomération. La saisie de l'Unesco sur ce projet a été annoncée.

Chips, camembert, musique et surtout slogans anti-Arena au menu du « pique-nique citoyen » organisé, hier à partir de midi, sur l'avenue du Champ-de-Mars par l'association de défense de l'Île-Arrault. Maurice Élain, son président, s'est dit « satisfait de cette journée d'interpellation de l'opinion publique » contre le projet du député-maire UMP Serge Grouard d'une salle de 10.000 places en bord de Loire. Avec, selon ses comptages, 450 personnes sur le site au plus fort de la manifestation à 14 heures. Combien de participants exactement ? Difficile à évaluer du fait des allées-et-venues mais loin du millier espéré. Le maire, invité, n'est pas venu ni aucun membre de son équipe.

Sur des tables installées pour l'occasion ou sur l'herbe, beaucoup d'habitants du quartier Saint-Marceau comme Mélanie, 28 ans, opposée à « cette dépense du contribuable pas forcément utile sur un site pas approprié et mal desservi. » Mais aussi de toute la ville comme Sylvie, 38 ans, « du Nord » et « contre un truc à fric pas du tout durable », ou Jean-Marc, 36 ans, qui habite près de la cathédrale, hostile à « ce projet mal placé et mal dimensionné ». Des habitants des autres communes de l'agglomération aussi, avec des arguments parfois malicieux comme Jean-Pierre de Saint-Denis-en-Val, venu « pour soutenir notre président Sarkozy dans l'idée de ne pas construire en zone à risque ». La manifestation a également réuni beaucoup d'élus socialistes, communistes et verts, tous



HIER, AVENUE DU CHAMP-DE-MARS. Les opposants à l'Arena étaient venus avec leurs pique nique et leurs arguments. (Photo : Pascal Proust)

(ou presque) favorables à un grand équipement sportif mais unanimement hostiles à sa construction sur l'Île-Arrault et pas à l'aise avec la subvention de 11 millions d'euros que le président du conseil régional a annoncé attribuer au projet.

« Contraire au paysage »

« Je sais que quand on est maire, on peut être orgueilleux. Si M. Grouard s'obstine à vouloir faire cet équipement ici par orgueil, il y a de fortes chances qu'il ne se fasse pas. C'est contraire au paysage », a commenté le sénateur et ancien maire Jean-Pierre Sueur (PS). Seule élue avec le conseiller général Michel Brard à avoir pris le micro, Marie-Madeleine Mialot, vice-présidente du Conseil régional (PS), n'a pas eu la tâche aisée. Applaudissements et sifflets ont conclu son discours. « La Région ne revient

pas sur le principe du financement de l'Arena dans le cadre du contrat d'agglomération et sur lequel nous nous engagerons définitivement fin 2011. Mais nous allons nous mobiliser contre ce lieu d'implan-

tation avec tous les moyens qui sont les nôtres et on en a ! Qu'il s'agisse d'un lieu classé au patrimoine mondial de l'Unesco est le premier argument », explique-t-elle annonçant la saisie

par François Bonneau de l'Unesco pour « la visite d'une délégation sur place et un avis sur le projet ».

Sandrine Séon.

F. Bonneau : « Je ne peux pas faire de chantage »

Absent mais représenté par sa vice-présidente Marie-Madeleine Mialot, François Bonneau, le président socialiste du conseil régional, est très critiqué par les anti-Arena qui lui demandent de « ne pas donner 11 millions d'euros pour défigurer les bords de Loire ». Joint samedi par téléphone, il explique sa position : « Il ne faut pas se tromper de sujet. Le problème n'est pas de subventionner un équipement

sportif par la Région. Très massivement, des riverains, des Orléanais s'expriment contre cette localisation sur l'Île-Arrault. Personnellement, j'ai émis les plus grandes réserves sur ce choix. J'ai aussi demandé à M. Grouard de rechercher une autre implantation. (...) La question est de savoir si je peux imposer à M. Grouard un lieu. La réponse est non. Il n'y a pas de tutelle d'une collectivité sur une autre. J'ai refusé un financement spécifique le

limitant au seul contrat d'agglomération. Je ne peux pas faire de chantage. Mais le maire d'Orléans doit entendre les critiques, chercher et trouver un autre lieu d'implantation. La grande particularité de ce site de l'Île-Arrault — classé au patrimoine mondial de l'Unesco avec un plan de gestion placé sous la responsabilité de l'État — renforce ceux qui émettent des critiques. Il me semble souhaitable que l'Unesco émette un avis. »